

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2021

Présents : CHEVALLEREAU Pascal, DEMIZIEUX Chrystel, GUYONNAUD Stéphane, HARDY Yann HUDRY-CLERGEON Vincent, JONO Jean-Marc, MASSART Nathalie, MICHEL Julien, MOLON Philippe, OUVRIER-NEYRET Pascal, ROISINE Philippe, SOBOTA Sylvain, TISSOT Stéphane.

Absente (excusée) : PAILLOT Sarah.

SOBOTA Sylvain est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) *Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 septembre 2021 ;*
 - 2) *Urbanisme : délégation au Maire pour les DIA ;*
 - 3) *Finances : état de non-valeur ;*
 - 4) *Personnel : lignes directrices de gestion ;*
 - 5) *Chasse : avenant au bail ;*
 - 6) *Voirie : * déneigement*
- * point sur les travaux ;*

- 7) *Mairie : équipement informatique ;*
- 8) *CCVT : déchetterie ;*
- 9) *Informations et questions diverses.*

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation du compte-rendu de la séance du 20 septembre 2021	Avis favorable avec 12 voix pour et 1 abstention	
2	Délégation du conseil Municipal au Maire pour les déclarations d'intention d'aliéner	Avis favorable avec 12 voix pour	
3	Admission en non-valeur d'une somme de 162,40 € au budget annexe de l'eau 2021 et d'une somme de 13,81 € au budget principal 2021	Avis favorable avec 12 voix pour	
5	Avenant n°2 au bail avec l'ACCA pour 3 points : * mise à disposition local près du hangar communal * mise à disposition du local rez de chaussée dit « chambre nuptiale » à l'alpage de Praz d'Zeures * l'arrêt de la convention ne peut se faire qu'au terme (9 ans) de la convention	Arrivée de Julien MICHEL Avis favorable avec 12 voix pour 1 abstention	

5	Avenant n°2 au bail avec la SAS 3MCL EMMONTAGNE pour l'usage du local dit « chambre nuptiale »	Avis favorable avec 13 voix pour	
6	Installation de 2 plateaux surélevés au hameau du Villard, bandes piétonnes au bord de la route et 3 passages piétons	Avis favorable avec 13 voix pour	
7	Achat de matériel informatique pour la mairie	Avis favorable pour : * équipement de la baie informatique pour 431,63 € TTC * un ordinateur portable pour 1144,74 € TTC * le principe d'un achat d'un vidéoprojecteur pour la salle des mariages de la mairie	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
6	Mettre des barrières le long de l'église pour éviter le stationnement sous le toit pendant les périodes de neige	L'employé technique Le secrétariat	Met les barrières Prend un arrêté d'interdiction de stationner		Le plus rapidement possible
6	Devis en cours pour le curage et la réfection de fossés	Pascal Ouvrier- Neyret	Voit pour augmenter la longueur		
7	Demander un devis pour un vidéoprojecteur en résolution 1920*1080	Delphine	Revoit avec Infovision pour un nouveau devis		Le plus rapidement possible

4. Personnel : lignes directrices de gestion

Ce document est obligatoire dans chaque collectivité et un outil de la gestion de la RH.

Deux objectifs :

- déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC).
- fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels (les

CAP n'examineront plus les décisions en matière d'avancement et de promotion depuis le 1^{er} janvier 2021).

C'est le document de référence pour la GRH de la collectivité car il établit pour chaque thématique un état des lieux et un listing des outils à mettre en œuvre. Les thématiques sont les suivantes :

* personnel de la collectivité : services, répartition homme/femme, âge, organigramme, fiches de poste.

* conditions de travail : temps de travail, santé et sécurité, règlement de formation, entretiens annuels, prestations sociales.

* politique salariale et prospective : départ à la retraite dans les 10 ans, assurance risques statutaires, médecine de prévention, plan d'égalité homme/femme, politique de recrutement, régime indemnitaire, politique d'avancement.

6. Voirie

* Déneigement

Une rencontre a eu lieu avec le nouveau prestataire pour le déneigement.

* Point sur les travaux

Les enrobés et bouchages de trous ont été réalisées.

Le devis pour le renforcement du mur au Montaubert a été signé.

Fin des tests au hameau du Villard.

* Bâtiments

Pas de subvention possible pour les travaux du clocher.

Pour l'instant, pas de travaux au hangar communal.

8. CCVT : déchetterie

a) Broyeur

La CCVT a acheté un broyeur mis à disposition gratuitement pour les particuliers et utilisé par le chantier d'insertion. L'opération a été déjà menée sur Dingy-Saint-Clair et va être menée maintenant sur Thônes.

b) Déchetterie

La mise aux normes de la déchetterie de Dingy-Saint-Clair s'élève à un montant de 750200 €.

La réflexion est en cours sur l'opportunité de faire ces travaux ou pas, sinon c'est la fermeture. Cela entrainera la fermeture de Serraval et de Manigod parallèlement.

Une plateforme pour les déchets verts pour les entreprises va être créée sur Alex.